

Une approche de la détermination nominale du dioula selon la théorie énonciative d'Antoine Culoli

Yaya KONATÉ

konatyay60@yahoo.fr

Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Abstract: The theory of enunciative operations of Antoine Culoli rejects the idea that language is an instrument but rather, «the language apprehended through natural languages», which is the field of linguistics. This implies that the role of the linguist is to describe the natural languages. The sentence is to the order of discourse which it is the main unit, the linguist admits that there is no sentence only that called predicative. In the sentence, the predicate may be either a noun or a verb. In nominal predication, the noun refers to the notion of being or object. Thus, the noun receives a determination that allows it to function in a statement. This article which relates to the noun dioula attempts to describe an African language, specifically an Ivorian language by reporting the factor of being and object, functional element in a sentence, according to the TOE (Theory Enunciative Operations) of Antoine Culoli.

Keywords: dioula, noun, enunciative process, predicate.

Introduction

Le dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire est classé parmi les langues mandé nord de ce pays. Il fait partie de la fraction dioula, de la langue manding¹. On ne peut parler de cette langue sans faire mention du groupe manding auquel il fait partie.

¹ Selon Maurice Delafosse (1929), Denis Creissel (1979) et Marie Jo. Derive (1981), la langue mandingue est fractionnée en trois à savoir: la fraction malinké, la fraction bambara et la fraction dioula.

En effet, le manding est considéré comme «la lingua franca» de l'Afrique de l'ouest (Tera, 1981) en raison du nombre de ses locuteurs². Langue dominante (sur le plan numérique, statutaire et fonctionnel), dans bon nombre de pays, elle occupe une place de choix dans les différentes transactions, ce qui fait d'elle une langue très importante dans la sous-région. En Côte d'Ivoire, elle est considérée comme «la première langue véhiculaire» (Dumestre, 1971).

Le dioula véhiculaire apparaît comme une langue toute à fait particulière. C'est un parler qui ne peut être situé géographiquement (Dumestre, 1971) sur une carte car il est parlé sur toute l'étendue du territoire ivoirien. C'est le koïnè des parlers mandings: autrement dit, c'est le «manding commun». Une étude faite en 1968 sur la dite-langue au Lycée Classique d'Abidjan a montré que plus de la moitié des élèves parlaient ou avaient des parents qui parlent Dioula.

Outre le français, les ivoiriens comme les non-ivoiriens expriment dans cette langue, surtout les échanges commerciales.

Le dioula véhiculaire, à l'instar des autres langues mandings a une simple morphologie: il dispose d'un total de 23 consonnes et d'un système vocalique à 7 voyelles orales et 7 nasales (Sangaré, 2009).

Quant au système tonal, le dioula véhiculaire a le même que celui du manding dont il fait partie, c'est-à-dire deux tons ponctuels:

un ton haut (H) et un ton bas (B).

Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives du point de vue développé par Antoine Culoli.

En effet, Culoli dans sa théorie rejette la conception suivant laquelle la langue est un instrument. Pour Culoli, le domaine d'étude de la linguistique est «le langage appréhendé à travers les langues naturelles.» [13, p. 1]. Cela signifie que la tâche du linguiste est d'étudier les langues (les plus diverses possibles) pour en extraire les propriétés communes, donc généralisables. L'ensemble de ces propriétés (réparties à plusieurs niveaux de structure) constitue le langage. Les langues seront étudiées non pas en tant que système ou code mais à travers leur fonctionnement en discours.

Culoli propose une démarche de nature *métalinguistique* car les phénomènes observés doivent être décrits, symbolisés et organisés sous forme de modèles. Les étapes de cette démarche seraient les suivantes:

- se livrer une description minutieuse des langues diverses;
- dégager les propriétés des systèmes d'opérations linguistiques qui semblent être en jeu et les représenter dans un modèle, constitué d'un ensemble d'hypothèses métalinguistiques qui devra être validé ou corrigé en revenant aux données d'observation et en recommençant la démarche;

² D'après les chiffres de Platiel (1978, 48), plus de quatre millions de personnes en Afrique Occidentale sont locuteurs natifs d'une langue manding.

- l'appareil formel construit pour l'élaboration du modèle doit être défini et justifié. (Culioli, 9, p. 316-317).

Pour résumer: à partir des données empiriques étudiées, le linguiste construit un modèle – ayant un puissant degré de généralité – qui devra être vérifié et validé empiriquement, par la génération d'énoncés qui seront vérifiés pour voir s'ils font partie ou non de la langue. (Id.)

Le corpus soumis à l'analyse doit comprendre tous les types de textes, parlés et écrits, avec les caractéristiques principales de la situation de discours où ils ont été produits ou censés se produire.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie de l'énonciation de Culioli. La description de la langue dioula sera faite sur le nom. Elle s'articulera autour de deux axes majeurs:

- En premier lieu, nous parlerons de la détermination nominale.
- Et enfin, nous parlerons des opérations sur le nom.

1. La détermination nominale

Dans la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli, le terme de *nom* renvoie à une notion d'*être*, d'*objet*, quantifiable et/ou qualifiable. Le nom reçoit une détermination qui lui permet de fonctionner dans un énoncé. Analyser la détermination du nom c'est analyser son fonctionnement dans l'énoncé. Une telle analyse doit répondre à trois questions :

1) A quel type de fonctionnement appartient le nom ? En effet, il y a le type *discontinu* ou *discret*, comptable, le type *continu dense*, non comptable mais quantifiable par un dénombreur, le type *continu compact*, non comptable et non quantifiable.

2) A quel type d'énoncé avons-nous affaire ? En effet, un énoncé peut être générique ou spécifique et, de ce point de vue, il y a une concordance entre le fonctionnement du nom et celui du verbe. Dans un énoncé de type générique, le nom et le verbe renvoient, tous les deux, à du général de façon cohérente; dans un énoncé de type spécifique, ils renvoient à des occurrences particulières. C'est pourquoi, il faut toujours considérer l'énoncé dans son ensemble avant d'analyser le nom.

3) A quelle opération correspond le déterminant utilisé : extraction? Fléchage? Parcours? Renvoi à la notion ou à la classe tout entière?

1.1. Le fonctionnement du nom

Dans un énoncé, le nom fonctionne en discret, en dense ou en compact.

1.1.1. Le fonctionnement en discret

On peut aussi l'appeler fonctionnement en discontinu. La réalité extralinguistique auquel réfère le nom fonctionnant en discret est séparable en unités ; elle peut se discréteriser en occurrences individuables et être dénombrée. On peut dire 2, 5, 10 chiens; l'ensemble des chiens constitue une classe. Les

noms discrets fonctionnent au singulier et au pluriel. Toutefois, un nom discret peut se comporter comme un nom de type continu:

Exemple:

ní té senekebla ye n bé kalanfa ye
Moi nég cultivateur préd moi inac enseignant préd
Je ne suis pas un cultivateur, je suis un enseignant.

‘Senekela’ et ‘kalanfa’ qui sont par ailleurs discrets jouent le rôle de noms continus. Certains noms pluriels ne peuvent pas se découper en unités :

Exemple:

mogow té can fo
gens nég vérité dire
Les gens ne disent pas la vérité.

C'est le cas de ‘mogow’ dans cette phrase.

1.1.2. Le fonctionnement en continu dense

Dans ce type de fonctionnement, le nom ne peut se réservé en unités; mais il peut être quantifié à l'aide d'un dénombreur:

Exemples:

cilo – Un kilo de
veri – Un verre de
curu nyan – Une cuillerée de

Ce sont des noms comme *ji* (eau), *turu* (huile), *kɔkɔ* (sel), etc.

Exemple:

ní bé kɔkɔ cílo kéléñ fo
Moi inac sel kilo adj.num. vouloir
Je veux un kilo de sel

1.1.3. Le fonctionnement en continu compact

La différence des noms denses avec les noms compacts réside dans l'impossibilité de ces derniers d'être quantifiables par un dénombreur. Les compacts ont une valeur essentiellement qualitative. Ce sont, en général des nominalisés à partir du verbe:

Exemple:

‘tà’ (prendre) → *tàli* (la prise) ;

Ou à partir de l'adjectif:

Exemple:

‘bòn’ (grand) → bònyén (grandeur). Ils sont en général au singulier avec la valeur qualitative.

Exemple:

bònyén kányì kó bé lá
Grandeur mieux chose tout prép
La grandeur (respect) est mieux en toute chose.

Bien qu'ils aient tendance à fonctionner dans un type plutôt que dans un autre, les noms n'appartiennent pas de façon immuable à l'un ou à l'autre de ces types. Leur fonctionnement est soumis à la façon dont l'énonciateur appréhende l'objet.

1.2. Les opérations sur le nom

La détermination du nom peut subir quatre types d'opérations: l'extraction, le fléchage, le parcours et le renvoi à la notion.

1.2.1. L'extraction (ou le prélèvement)

La première opération, celle qui, en quelque sorte, pose l'existence d'un objet est une opération d'*extraction*, appelée aussi *prélèvement*. C'est une opération de type quantitatif. Sur une classe de noms qui fonctionnent en discret, le marqueur de l'opération est, en dioula, déw (des), dámádámá (quelques) et Ø (marque de l'indéfini).

Exemples:

wuru dɔw – Chien des / Des chiens

muso damadama – Femme quelques / Quelques femmes.

Le choix du marqueur dépendra du reste de l'énoncé.

Sur du continu dense, on ne peut opérer de prélèvement que si on utilise un dénombreur :

Exemples:

woro ciло kelen

Cola kilo un

Un kilo de noix de cola

ji vεri kelen

Eau verre un

Un verre d'eau

Sur du continu compact, on peut opérer une sorte de prélèvement quand le contexte permet de distinguer une occurrence d'une autre occurrence : *dagamun ban bɛli* (un bonheur intarissable).

1.2.2. Le fléchage

Une fois qu'on a posé l'existence d'un objet, on peut le déterminer d'une façon privilégiée par une opération de fléchage. Donc, pour qu'un objet soit fléché, il faut qu'il soit préalablement extrait ou prélevé, que son existence soit posée. Le fléchage est une détermination particulière, supplémentaire sur un objet déjà identifié, qualitativement et quantitativement. Il emprunte les marqueurs du défini (*en dioula, il est caractérisé par le morphème tonal*), de possession ou le génitif.

Exemple:

músó kà dén búgo
Femme acc enfant frapper
La femme a battu l'enfant.

à yá wurú ká fárí
Poss chien préd méchant
Son chien est méchant

1.2.3. Le parcours

Le parcours est l'opération qui consiste à passer en revue, unité par unité, toute une classe sans s'arrêter sur aucun élément. Cette opération comprend à la fois du quantitatif (car le parcours implique une classe d'éléments parcourus) et du qualitatif (car tous les éléments parcourus ont la même qualité par rapport à la relation prédicative dans laquelle ils s'inscrivent). Le contexte permet de rendre le quantitatif ou le qualitatif prépondérant. Les marqueurs sont *ó³* (*chaque*), *bɛ* (*tout*), *sí* (*aucun*).

Exemple:

mög̊ sí te na i furu
Homme aucun nég fut pron marier.
Aucun homme ne te mariera.

lón ó lón í bé nà mógów dári
Jour chaque jour tu fut homme demander.
Chaque jour, tu viens quémander les hommes.

³ Selon Sangaré (1984), il est caractérisé par le morphème ó inséré entre la base nominale redoublée

1.2.4. Le renvoi à la notion

Il existe une opération qui consiste à renvoyer à la classe toute entière (s'il s'agit du pluriel):

Exemple:

wùrù wá ká fisà ní jakumán w yé
Chien plur. Préd. mieux prép. chat plur. Equat.
Les chiens sont préférables aux chats.

ou à la notion (s'il s'agit de singulier).

Exemple:

wùrù ká fisà ní jakumán yé
Chien Préd. mieux prép. chat Equat.
Les chiens sont préférables aux chats.

...quand l'énoncé est de nature générique ou que l'on ne veut distinguer aucun élément en particulier.

Conclusion

L'approche énonciative du nom dioula selon la théorie des opérations énonciatives nous a permis de savoir qu'il est possible de décrire et d'analyser toutes les langues selon cette théorie. Dans notre analyse, nous avons pu étudier la détermination nominale et présenter par la suite, des opérations sur le nom à savoir l'extraction, le fléchage, le parcours et le renvoi à la notion.

Bibliographie

- ACHARD P., 1992, «Antoine Culoli, Pour une linguistique de l'énonciation. T. I: Opérations et représentations; Jean-Jacques Franckel et Daniel Lebeau, Les figures du sujet; Ham Adamczewski, Le français déchiffré, clé du langage et des langues», in *Langage et société*, n°61, pp. 81-85.
- CULIOLI A., 1971, «A propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles», in *Mathématiques et Sciences humaines*, T. 34, Paris, Gauthier Villars, pp. 7-15.
- DE VOGUÉ, S., 1991, «La transitivité comme question théorique : querelle entre la Théorie des Positions de J.-C. Milner et la Théorie des Opérations Prédictives et Enonciatives d'A. Culoli», Linx, n° 24, pp. 37-65.
- DELAFOSSÉ, M. 1929, «La langue mandingue et ses dialectes», librairie Geuthnar, Tome I, Paris.
- DÉRIVE, M. J., 1981, «Variations dialectales des parlers mandings de Côte d'Ivoire», in *Mandeukan*, n° 1.
- DUMESTRE, G., 1971, «Le dioula», dans *Actes du huitième congrès de la société linguistique de l'Afrique occidentale*, volume 2, Annales de l'université d'Abidjan, série H.

- FRANCKEL, J.-J., Paillard D., 1998, «Aspects de la théorie d'Antoine Culoli», in *Langages*, 32e année, n° 129. *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui* [Figures modèles et concepts épistémologiques], pp. 52-63.
- SANGARÉ, A., 1984, «Dioula de Kong (Côte d'Ivoire): phonologie, grammaire, lexique et textes» Grenoble: université de Grenoble III, doctorat de troisième cycle : linguistique.
- TERA, K., 1983, «Tendances phonologiques et syntaxiques dans le dioula de Côte d'Ivoire», tiré de l'ouvrage *Etude sur le manding de Côte d'Ivoire* de B. CASSIAN, J. MAIRE, K. TERA, Abidjan, ILA, AGEcoop.
- TERA, K., 1986, «Le Dioula Véhiculaire de Côte-d'Ivoire : Expansion et Développement», *CIRL* n° 20, ILA Abidjan.